

Paris, le 9 mai 2006

**« En fait, le Programme Anti Morosité
ce sont les solutions des artisans au quotidien »**

C'est la révélation faite par l'Artisanat, Première entreprise de France, auteur de cette campagne publicitaire du PAM, Programme Anti Morosité.

Cette nouvelle campagne, qui a démarré anonymement le 14 avril dernier, est placée sous le signe de la bonne humeur et tourne volontairement le dos à la morosité ambiante. L'artisanat prend la parole en détournant les codes d'une campagne d'opinion, et créé pour cela le « **Programme Anti Morosité** ».

Derrière ce nouveau programme s'expriment les atouts et les convictions des 900 000 artisans de France, véritables acteurs de l'emploi dans les régions, garant à la fois de qualité, de proximité et de service, 100 000 entreprises en 7 ans.

L'Artisanat est une composante majeure de l'économie française qui a créé 430 000 emplois ces 7 dernières années. Présent dans 4 grands secteurs d'activité (le bâtiment 38%, les services 31%, la production 18% et l'alimentation 13%), l'Artisanat réalise avec ses 900 000 entreprises un chiffre d'affaires de près de 270 milliards d'euros.

Des messages forts pour rappeler le rôle essentiel de l'Artisanat dans la société française

La nouvelle campagne de l'Artisanat s'adresse à tous les Français au travers de messages qui résonnent comme de véritables proclamations anti morosité.

5 thèmes ont été choisis pour rappeler le rôle à la fois économique et social de l'Artisanat en France : « **Respect pour le consommateur !** », « **100 000 emplois tout de suite !** », « **Place aux jeunes dans le travail !** », « **Plus de femmes au pouvoir !** », « **Pour une autre qualité de vie !** ».

3 temps forts pour plus de suspens et d'impact.

Du 14 au 19 avril : la campagne a fait naître la rumeur, « buzz », autour d'un certain programme anti morosité au travers de faux articles journalistiques dans la presse et sur Internet avec un site (www.antimorosite.fr).

Du 20 au 30 avril : le mystère, « teasing », a grandi sans dévoiler qui est à l'origine de cette communication, en présentant les arguments du programme en affichage, dans la presse et sur le web avec l'organisation de la première manifestation virtuelle ainsi qu'une distribution de tracts sur les marchés de grandes villes françaises.

Du 2 au 15 mai : l'émetteur se dévoile en affichage, dans la presse, sur Internet avec le site (www.antimorosite.fr) et en télévision. Derrière le PAM : l'Artisanat, Première entreprise de France.

Voir le spot TV : http://www.antimorosite.fr/media/spot_tv.htm

Ou www.antimorosite.fr

L'artisanat détourne les codes d'une campagne d'opinion en créant le PAM : Programme Anti Morosité

L'Artisanat signe une nouvelle campagne de promotion qui a démarré anonymement le 14 avril, pour enfin se révéler du 2 mai au 15 mai. Imaginée par DDB, cette campagne invite chacun à sortir de la morosité en véhiculant des messages sympathiques et inattendus dans le but de redonner espoir et d'apporter des bonnes nouvelles. Pour ce faire, elle emprunte les codes d'une campagne d'opinion et propose le « Programme Anti Morosité ».

Une campagne en 3 temps pour plus de suspens et d'impact.

Dans un 1^{er} temps, la campagne a fait naître la rumeur « buzz » autour d'un certain programme Anti Morosité au travers de faux articles journalistiques dans la presse (PQN et PQR) et sur un site événementiel (www.antimorosite.fr). Ces annonces sont construites comme des reportages autour de faits divers qui seraient survenus partout en France : les trois lettres PAM inscrites sur des champs de blé, sur des montgolfières... Ces actions spectaculaires sont également annoncées par des communiqués de presse qui renvoient au site officiel du PAM, www.antimorosite.fr, où l'on peut trouver le discours du fondateur, la voix des anti-moroses et s'inscrire à la première grande manifestation virtuelle.

Dans un 2^{ème} temps, le mystère « teasing » a été alimenté par la présentation des arguments du programme en affichage, dans la presse et sur le web avec l'organisation de la première manifestation virtuelle mais aussi par la distribution de plus de 650 000 tracts dans 36 villes de France.

Dans un 3^{ème} temps, la révélation, l'émetteur se dévoile enfin et se montre en affichage, dans la presse et en télévision. Derrière le PAM : l'Artisanat. Première entreprise de France.

Pour son nouveau film, l'Artisanat a choisi de mettre en scène de vrais artisans qui énoncent les uns après les autres les convictions qui font l'Artisanat.

**Le Programme Anti Morosité de l'Artisanat :
les atouts et les convictions des 900 000 artisans de France**

Respect pour le consommateur !

C'est pour tout artisan une priorité qui se traduit par le respect des droits du consommateur, une qualité irréprochable des produits et des services rendus. Ces valeurs sont reconnues par le grand public qui, à 96%, s'estime satisfait par la qualité ou la prestation des artisans*. L'accueil, l'écoute et la proximité font également partie de leur culture et 94% des personnes interrogées jugent en effet que les artisans sont accueillants*. Ils sont également 92% à apprécier leurs conseils*.

L'artisanat est un secteur adapté aux besoins des consommateurs (75% selon le grand public et 84% pour les jeunes)*.

100 000 emplois tout de suite !

« *Des gisements d'emploi existent : informons mieux les Français sur les filières qui recrutent. Encourageons la création d'entreprises dynamiques...* ». Ces propositions trouvent un véritable écho grâce au dynamisme du secteur de l'Artisanat.

Aujourd'hui avec plus de 900 000 entreprises, un chiffre d'affaires supérieur de 15% à celui de l'industrie automobile, et l'emploi de plus de 1 Français sur 10 (soit 3 millions de personnes dont plus de 2,4 millions de salariés), l'Artisanat est une composante essentielle du tissu économique national.

Ce constat est partagé par 87% des Français pour qui « le rôle de l'Artisanat est important pour la création d'emplois * ». De 1994 à 1998, alors que les autres secteurs économiques enregistraient une baisse moyenne de l'ordre de 5% de leurs effectifs salariés, ceux de l'artisanat se sont maintenus. Ils sont même en régulière progression depuis 1997 : + 3,7% par an sur 7 ans c'est à dire 430 000 emplois créés ces 7 dernières années.

*Sources : Louis-Harris (Baromètre « Le regard des Français sur l'Artisanat » pour le FNPCA), juillet 2005.

L'Artisanat, ce sont aussi des entreprises artisanales qui sont créées chaque année dont 32% d'entre elles embauchent dès le démarrage de l'activité ; plus de 7 000 entreprises sont reprises et autant d'opportunités intéressantes qui attendent un repreneur.

Place aux jeunes dans le travail !

« Donnons aux jeunes la possibilité de faire de leur passion leur métier. Valorisons les formations efficaces qui débouchent sur de vrais emplois... Permettons aux jeunes de se responsabiliser et de devenir leur propre patron ».

L'Artisanat offre de réelles perspectives de promotion professionnelle à tous ceux qui souhaitent exercer un métier passion. Des atouts que les Français ont bien compris : pour 75% d'entre eux, l'Artisanat a en effet évolué plutôt en bien ces dernières années*, et « l'artisanat représente une chance pour un jeune qui veut entreprendre » pour 90% du grand public interrogé (+ 10 points par rapport à 2003) et pour 89% des 15-24 ans (+ 6 points par rapport à 2003)*.

80% des jeunes s'accordent également à dire que l'artisanat permet de préserver sa liberté et sa qualité de vie*.

L'Artisanat, c'est aussi une filière performante de formation professionnelle qui offre un bel avenir aux jeunes : 82% du grand public partage cette opinion*.

Près de 750 formations rémunérées existent, elles sont assurées par les Centres de Formation des Apprentis (CFA) et dans les Ecoles et Lycées professionnels.

175 000 apprentis sont formés chaque année dans l'Artisanat (soit la moitié des apprentis tous secteurs confondus) et 80% d'entre eux sont assurés d'être embauchés sous contrat à durée indéterminée à l'issue de leur formation.

Devenir son propre patron est une réalité forte du secteur : 50% des personnes formées aux métiers de l'Artisanat deviennent leur propre patron dans les 10 ans. La reconnaissance de la valeur n'attend pas le nombre des années : 22% de ceux qui reprennent une entreprise artisanale ont moins de 30 ans.

L'Artisanat demeure un des principaux ascenseurs sociaux.

*Sources : Louis-Harris (Baromètre « Le regard des Français sur l'Artisanat » pour le FNPCA), juillet 2005.

Plus de femmes au pouvoir !

« Aidons les femmes à mettre leur énergie au service de l'économie, œuvrons pour que davantage de femmes soient chef d'entreprise, défendons la parité... ».

Les femmes occupent une place phare dans l'Artisanat où elles constituent 1/3 des effectifs salariés.

Le secteur accueille un nombre croissant de femmes particulièrement dans la réparation, le transport et les services (53%), l'alimentation (49%), certaines fabrications (31%) et les métiers d'art (25%).

Grâce aux nouveaux outils qui allègent la pénibilité des tâches, même les métiers traditionnellement réputés masculins leur offrent aujourd'hui des opportunités de carrière (11% de femmes dans le bâtiment).

De plus en plus de femmes sont également chef d'entreprise artisanale. Au 1^{er} janvier 2003, 18,2% des chefs d'entreprise artisanale étaient des femmes contre 10,7% en 1997. Enfin, elles sont de plus en plus nombreuses dans les filières de formations de haut niveau.

Pour une autre qualité de vie !

« Rendons le quotidien de tous plus facile et plus agréable... Refusons la malbouffe... Luttons contre la consommation jetable, pour des objets de qualité qui durent... »

Le secteur de l'Artisanat revendique l'importance de son rôle au cœur de la vie quotidienne. Ils sont coiffeurs, fleuristes, taxis, garagistes, cordonniers,... et rendent la vie plus facile et plus agréable ; mais aussi maçons, charpentiers, plombiers, électriciens, ... et œuvrent pour des logements plus sûrs et plus confortables ou encore bouchers, boulangers, traiteurs, poissonniers,... et garantissent authenticité, saveurs et plaisir, quant aux bijoutiers, couturières, ébénistes, céramistes, ... ils conjuguent tradition et innovation, et créent des objets à la carte.

Ils sont par ailleurs 76% selon le grand public et 82% chez les jeunes à penser que les artisans sont sensibles à la préservation de l'environnement dans leur métier*.

Présent également en zone rurale et urbaine, l'Artisanat contribue au développement du tissu économique et social par la diversité de ses activités.

*Sources : Louis-Harris (Baromètre « Le regard des Français sur l'Artisanat » pour le FNPCA), juillet 2005.

Les chiffres clés de l'Artisanat en France

L'Artisanat, Première entreprise de France :

- L'Artisanat, c'est près de 3 millions d'actifs en France (11% de la population active totale).
- Est artisan, tout chef d'entreprise dont l'effectif est inférieur ou égal à 10 salariés au moment de sa création, et qui exerce une activité indépendante de production, de réparation, de transformation, ou de prestation de service relevant de l'Artisanat. Elle est immatriculée au Répertoire des Métiers.
- 270 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France.
- 900 000 entreprises (+ 40 000 entreprises en 7 ans de 1997 à 2004).
- 250 métiers dans le bâtiment, les services, la production et l'alimentation :
 - . Bâtiment, 38%, 342 000 entreprises.
 - . Services, 31%, 279 000 entreprises.
 - . Production, 18%, 162 000 entreprises.
 - . Alimentation, 13%, 117 000 entreprises.
- 430 000 emplois créés depuis 7 ans soit 25% du total des emplois créés en France dans la même période.
- 90 000 immatriculations d'entreprises chaque année.
- 32% des entreprises artisanales embauchent dès le démarrage de l'activité.
- 750 formations : une véritable université de métier, une des filières de formation les plus efficaces.
- 175 000 apprentis formés.
- 80% des apprentis sont embauchés à l'issue de leur formation.

Le Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA)

Valoriser l'image de l'Artisanat, des artisans et de leurs métiers

Le FNPCA a pour mission d'accompagner l'évolution de l'Artisanat, secteur essentiel pour notre économie, en valorisant son image et celle des hommes et des femmes qui le constituent. C'est ce qu'il accomplit depuis le printemps 1999, date à laquelle apparut la première campagne portant pour signature : « L'Artisanat. Première entreprise de France ».

Par des actions publicitaires de forte ampleur menées auprès du grand public, comme par des initiatives plus ciblées à destination des jeunes ou des relais d'opinion, le FNPCA poursuit notamment l'objectif de mieux faire connaître les opportunités d'avenir professionnel et de développement personnel qu'offrent les métiers de l'Artisanat, résolument ouverts à l'innovation dans les matériaux et les technologies.

Dans cet esprit, par des opérations événementielles en milieu scolaire, le FNPCA participe à l'information des collégiens et des lycéens aux filières de formation par l'apprentissage, avec la tournée nationale des « Artimobiles » (à l'automne) et lors du Salon de l'Education (Paris – mi-novembre). Sur son site Internet, une blogosphère (Le Club d'Arnaud) est ouverte aux jeunes apprentis et aux professionnels, qui y échangent librement leurs expériences.

Il participe aussi au Train de la Création d'entreprise (septembre), aux Salons des Micro entreprises (octobre) et des Entrepreneurs (février).

Le FNPCA est cogéré par six représentants des artisans (APCM et UPA), et trois représentants de l'Etat. Ses interventions sont exclusivement financées par une participation de chacune des 890 000 entreprises artisanales, et bénéficient de la mobilisation des réseaux des Chambres de métiers et de l'Artisanat et des Organisations professionnelles de l'Artisanat.

Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat (FNPCA)

28/30 rue des Peupliers – 75013 Paris

Site Internet : www.artisanat.info

Président :

Alain Griset

Directeur :

Antoine Monnin

Conseiller à la communication :

Stéphane Muracciole

Contacts Utiles

Assemblée Permanente des Chambres de métiers et de l'Artisanat

(APCMA)
12, avenue Marceau
75008 – Paris
Tél : 01 44 43 10 00

www.apcm.com

et aussi 0 825 36 36 36

(numéro unique permettant d'accéder
directement à la Chambre de métiers et de
l'Artisanat de votre département 0,15 euros
TTC/mn)

Ministère des P.M.E, du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales

. Direction du Commerce, de l'Artisanat, des
Services et des Professions libérales
(DCASPL)

3/5, rue Barbet-de-Jouy
75007 – Paris

Tél : 01 43 19 24 24

www.pme.gouv.fr

Union Professionnelle Artisanale

(UPA)
53 rue Ampère
75017 – Paris
Tél : 01 47 63 31 31

www.upa.fr

Métiers de l'Alimentation

. Confédération Générale
de l'Alimentation de Détail
(CGAD)

15, rue de Rome
75008 – Paris
Tél : 01 44 90 88 44

www.cgad.fr

Métiers de la Production et des Services

. Confédération Nationale de l'Artisanat
des Métiers et des Services
(CNAMS)

8, impasse Daunay
75011 – Paris
Tél : 01 44 93 20 44

www.cnams.fr

Métiers du Bâtiment

. Confédération de l'Artisanat et des Petites
Entreprises du Bâtiment
(CAPEB)

2, rue Béranger
75003 – Paris
Tél : 01 53 60 50 00

www.capeb.fr